Image not found or type unknown

refus de payer une partie du credit suite a baisse de salaire

Par **soleil_41**, le **26/09/2008** à **12:34**

bonjour,

ma fille est en arret maladie depuis mars 2008 suite a une grossesse pathologique.au bout de 90 jours d arret,(conges payes compris, puiqu elle etait obligé de les prendre sinon ils etaient perdus)son employeur ne l a payait qu a 50% de son salaire.au mois de juillet elle fait une demande a son assurance bancaire,(elle a contracté un pret immobilier il y a 2 ans, et l assurance agf etait obligatoire)pour que ceux ci lui baisse de moitié son pret comme il etait stipulé dans son contrat, aujourd hui on lui repond que ce n est pas possible car elle n a pas 90 jours d arret puisqu elle a pris des conges.
son employeur compte 90 jours pour payer a 50% at l assurance ne compte pas 90 jours pour ne pas payer; on tourne en rond, a t elle un recours ?

merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés